



RAPPORT

CONCOURS EXTERNE PLPA – 4EME CATEGORIE ANGLAIS-LETTRES

établi par

**Isabelle LEGUY, présidente du jury
Inspectrice générale de l'Education Nationale**

Sylviane RIETSCH, vice présidente

Hélène TOURAS, vice présidente

Inspectrices de l'enseignement agricole

SESSION 2016

SOMMAIRE

1. Statistiques	3
2. Liste des membres du jury.....	3
3. Modalités d'organisation des concours	
3.1 <i>Cadre réglementaire.....</i>	4
3.2 <i>Nature des épreuves</i>	4
3.3 <i>Calendrier</i>	5
4. Épreuves écrites d'admissibilité	
4.1 <i>Culture disciplinaire.....</i>	5
4.2 <i>Étude de thème.....</i>	6
5. Épreuves orales d'admission	
5.1 <i>Exercice pédagogique.....</i>	7
5.2 <i>Épreuve professionnelle.....</i>	8
Annexes.....	11

statistiques

1- Statistiques

PLPA	4EME CATEGORIE
Nombre de postes : 7	Nombre de postes : 2
Nombre de candidats inscrits : 51	Nombre de candidats inscrits : 20
Nombre de candidats présents : 25 (6 hommes – 19 femmes)	Nombre de candidats présents : 12 (4 hommes – 8 femmes)
Nombre de candidats admissibles : 3 (2 hommes – 1 femme)	Nombre de candidats admissibles : 2 (1 homme – 1 femme)
Seuil d'admissibilité : 36 points	Seuil d'admissibilité : 44 points
Nombre de candidats admis : 2 (1 homme – 1 femme)	Nombre de candidats admis : 1 (0 homme – 1 femme)
Seuil d'admission : 98 points	Seuil d'admission : 98 points

2- Liste des membres du jury

Présidente

Mme Leguy Isabelle
Inspectrice générale de l'Éducation nationale

Vice-présidentes

Mme Rietsch Sylviane
Inspectrice de l'enseignement agricole
Mme Touras Hélène
Inspectrice de l'enseignement agricole

Vice-président suppléant

Monsieur Rossignol Alain
Inspecteur de l'enseignement agricole

Membres du jury

Mme Froehly Delphine
Professeure de lycée professionnel agricole

Mme Gaillard Nathalie
Professeure certifiée de l'enseignement agricole

Mme Leroy Marion
Professeure de lycée professionnel agricole

M. Wealleans Andrew
Professeur certifié de l'enseignement agricole

3 - Modalités d'organisation des concours

Textes généraux

Les textes généraux régissant le concours externe de recrutement des professeur-e-s de lycée professionnel agricole et de 4^e catégorie sont en ligne sur les sites suivants :

www.concours.agriculture.gouv.fr

www.chlorofil.fr/emplois-concours-formation-et-carriere/recrutement/concours-pcea2e-cat-plpa4e-cat-et-cpe.html

3.1 Cadre réglementaire

Textes relatifs à la session 2016

- Arrêté du 26 octobre 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture de concours pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA) ;
- Arrêté du 26 octobre 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture de concours d'accès à la quatrième catégorie des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés mentionnés à l'article L. 813-8 du code rural et de la pêche maritime ;
- Arrêté du 27 janvier fixant la composition du jury du concours externe PLPA anglais lettres session 2016 ;
- Arrêté du 10 février 2016 fixant la composition du jury du concours externe 4^e catégorie de professeurs anglais lettres d'établissements d'enseignement agricole privés.

3.2 Nature des épreuves

La nature des épreuves est définie dans l'arrêté du 14 avril 2010 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours d'accès au corps des professeurs de lycées professionnels agricoles et dans l'arrêté du 9 novembre 1992 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours d'accès à la 4^e catégorie des emplois de professeur de l'enseignement technique agricole privé prévus par l'article 13 du décret n° 89-406 du 20 juin 1989.

Les sujets des épreuves sont établis sur la base de programmes et de référentiels de formation de l'enseignement général, technologique et professionnel et, le cas échéant, la liste de thèmes

mentionnée au 2° de l'article 3, accessibles sur le site Internet du ministère chargé de l'agriculture (article 7 de l'arrêté du 14 avril 2010).

3.3 Calendrier

- Épreuves écrites d'admissibilité : 4 et 5 avril 2016 ;
- Épreuves orales d'admission : 21 juin 2016.

Concours externes du PLPA et 4^{ème} catégorie Anglais-Lettres 2016

Les concours externes de recrutement du PLPA et 4^e catégorie comprennent deux épreuves écrites (admissibilité) et deux épreuves orales (admission). Les attendus du jury sont précisés pour les deux valences, anglais et français, les connaissances et compétences des candidat-e-s (qu'elles soient de nature disciplinaire ou didactique) étant testées dans les deux domaines.

Des exemples de sujets proposés pour la session 2016 sont reproduits en annexe.

4. Épreuves écrites d'admissibilité

L'argumentation, au cœur des deux épreuves d'admissibilité, doit être rigoureuse pour être convaincante.

Elle repose, pour l'anglais, sur une analyse pertinente des documents proposés et nécessite pour cela des connaissances sur les civilisations de l'aire culturelle anglo-saxonne et des repères historiques et culturels précis pour l'épreuve 1 (« Culture disciplinaire »).

En Lettres (épreuve 2, intitulée « étude de thème »), le jury attend des connaissances littéraires et culturelles solides au service d'une analyse rigoureuse et clairement rédigée.

Le recopiage de passages entiers des documents, l'excès de citations ou la paraphrase ne peuvent remplacer l'analyse attendue et nuisent à l'intelligibilité du discours. On s'attend par ailleurs à ce que les connaissances soient mobilisées à bon escient, sans placage, pour étayer l'argumentation.

En anglais comme en français, une attention particulière doit être portée à la cohérence et à la cohésion du discours, à l'étendue et à la précision lexicales, à la correction syntaxique et orthographique.

4.1 preuve n°1 : Culture disciplinaire (langue vivante : anglais). Préparation : cinq heures.

La première épreuve d'admissibilité comporte une traduction et un commentaire en langue étrangère d'un texte en langue étrangère. Il s'agit pour les candidat-e-s de rédiger en langue anglaise un commentaire mobilisant des connaissances disciplinaires dans un ou plusieurs champs et reposant sur l'analyse du texte et le repérage d'axes d'étude. La traduction porte sur un passage du même document.

L'épreuve vise à évaluer :

- la maîtrise des savoirs et des compétences disciplinaires ;
- la capacité à organiser ses connaissances ;
- la qualité de l'expression écrite en langue anglaise ;
- la compréhension fine du texte anglais et la qualité de la langue française pour la version.

4.2 Épreuve n°2 : Étude d'un thème d'enseignement. Préparation : cinq heures.

La deuxième épreuve d'admissibilité comprend une ou plusieurs questions à partir de documents sur un ou des thèmes donnés. Elle prend appui sur un dossier thématique.

L'épreuve vise plus particulièrement à évaluer :

- la capacité à réinvestir les connaissances acquises dans les champs de la discipline ;
- la capacité d'analyse et de réflexion critique sur le(s) thème(s) proposé(s).

Le jury a apprécié chez les candidat-e-s l'analyse fine des documents, étayée par des connaissances culturelles précises et mobilisées de façon judicieuse ainsi que des propositions d'exploitation pédagogique pertinentes et adaptées au niveau visé.

5- Épreuves orales d'admission

Certains critères d'évaluation sont communs aux deux épreuves orales en matière de communication, d'expression et de traitement des documents.

Communication

Qu'elle se déroule en français ou en anglais, l'épreuve orale est un exercice de communication. Face au jury comme dans la classe, le rythme de la parole, sa fluidité et son débit sont des éléments essentiels à une communication efficace ; ce sont également des indices du degré de conviction de l'orateur et de sa force de persuasion.

Pour toutes les épreuves orales, il est licite de s'appuyer sur des notes prises pendant le temps de préparation, mais la lecture d'un texte rédigé, qui nuit à l'intelligibilité et à la communication, est proscrite. Un équilibre doit être trouvé entre la fluidité du discours attendue par le jury et les hésitations, reprises et autres « blancs » qui caractérisent la prise de parole à l'oral.

Expression

En français comme en anglais, une terminologie précise – sans technicité excessive – est attendue. Qu'il s'agisse de repérages stylistiques, de procédés littéraires dans les documents proposés ou de traitement pédagogique des supports de cours, la précision des termes employés est valorisée et une trop grande imprécision, pénalisée.

L'expression française doit être soignée : le jury a relevé quelques erreurs de conjugaison et d'accords.

Dans les moments d'expression en anglais, la correction phonologique, l'intonation et, plus largement, l'intelligibilité du discours, sont appréciés dans l'évaluation de la prestation.

Prise en compte des documents

Deux écueils sont à éviter : la paraphrase et le placage, deux pratiques qui se rejoignent dans une prise en compte insuffisante du dossier fourni. Les supports doivent être mis en relation et leurs spécificités analysées dans le cadre de cette relation – la reprise de fragments de texte issus des documents ne constitue pas une analyse et va à l'encontre de la mise en relation attendue. Des citations des textes individuels peuvent, bien sûr, étayer l'argumentation. Pour être pertinente et convaincante, celle-ci doit être personnelle et adaptée au dossier étudié : un discours formaté ou des connaissances plaquées ne manifestent pas une compréhension fine des enjeux.

Entretien

Les questions posées par le jury sont une invitation à faire d'autres propositions ou à affiner les pistes mises en avant dans l'exposé. Le jury peut, par ses questions, encourager à reformuler, approfondir ou encore nuancer une affirmation ou un argument.

La capacité à argumenter est évaluée, de même que l'aptitude à interagir : plusieurs propositions, perspectives ou points de vue peuvent être recevables. Le jury n'attend pas une réponse et une seule mais une capacité à argumenter, à échanger avec l'auditoire et à prendre de la distance sur son propre discours pour prendre en compte celui de l'interlocuteur. Il ne s'agit pas de modifier son argumentation pour aller dans le sens du jury, mais de se montrer ouvert à la discussion, de savoir moduler ses affirmations et d'envisager différentes hypothèses.

5.1 Épreuve n°3 : exercice pédagogique.

Préparation : 3 heures ; exposé : 2 x 15 minutes maximum ; entretien : 2 x 15 minutes maximum.

Un tirage au sort détermine la valence de la leçon, « anglais » ou « lettres ».

L'épreuve consiste en une leçon exposée sur un sujet en relation avec les référentiels de formation de l'enseignement agricole et visant un niveau ou un cycle d'enseignement. Sont fournis, à titre de support, des documents correspondant au thème du sujet proposé pour la leçon.

En langue vivante, l'épreuve consiste en l'élaboration d'un projet pédagogique qui prend appui sur les documents fournis.

Première partie en anglais : présentation et commentaire des documents qui ont été soumis à la réflexion, puis entretien avec le jury à la suite de la présentation.

Seconde partie en français : présentation de pistes d'exploitation pédagogique des documents puis entretien avec le jury.

Pour la première partie, le jury attend des candidat-e-s qu'ils dégagent la thématique du dossier, et établissent des liens entre les différents documents (l'ensemble du dossier doit être pris en compte). La description des documents ne suffit pas : une mise en relation est indispensable pour envisager l'exploitation pédagogique. La référence à certains repères culturels peut être nécessaire pour étayer la présentation.

La première partie de l'épreuve vise à évaluer :

- la maîtrise des savoirs disciplinaires ;
- la capacité à mettre en perspective les documents composant le dossier proposé ;
- la qualité de l'expression orale en langue anglaise.

La deuxième partie d'épreuve vise à évaluer chez les candidat-e-s :

- la capacité à adapter le niveau de la leçon aux élèves susceptibles de leur être confiés ;
- l'utilisation de connaissances disciplinaires dans le cadre d'un exercice pédagogique ;
- la capacité à justifier ses choix en matière de connaissances et compétences travaillées, et d'organisation de la leçon ;
- la capacité à percevoir, d'une part, les relations possibles des langues vivantes avec d'autres disciplines et, d'une façon plus générale, la place des langues vivantes dans la formation de l'élève.

Si la valence « lettres » a été tirée pour cette épreuve, la leçon se déroule entièrement en langue française, et les attentes du jury sont les mêmes que celles du jury d'anglais pour la maîtrise des savoirs disciplinaires. L'évaluation porte sur la perception et la mise en valeur des enjeux littéraires, mais aussi didactiques et pédagogiques, du dossier documentaire fourni.

5.2 Épreuve n°4 : épreuve professionnelle.

Préparation : 1 heure ; exposé : 15 minutes maximum ; entretien : 30 minutes maximum.

La deuxième épreuve orale d'admission vise à apprécier la motivation des candidat-e-s et leur aptitude à exercer le métier d'enseignant et notamment la connaissance des missions de l'enseignement agricole mentionnées à l'article L. 811-1 du code rural.

L'épreuve se déroule ainsi :

1° exposé en deux parties

- dans une première partie (10 minutes maximum) : analyse d'une question tirée au sort, en s'appuyant sur un ou plusieurs documents portant sur le thème de l'éducation et de l'enseignement agricole ;
- dans une seconde : présentation du projet professionnel et des motivations.

Pour la première partie de l'exposé, il est indispensable de connaître les instructions officielles. Est évaluée la connaissance du système éducatif et des valeurs et exigences du service public.

Pour la seconde partie, il est recommandé de préparer un exposé structuré des motivations professionnelles, qui manifeste une bonne connaissance des pays anglophones et de l'enseignement agricole (voir pour cela le site « Chlorofil » et les sites des établissements).

2° entretien avec le jury (d'une durée de 30 minutes)

Lorsque la valence « lettres » a été tirée pour l'épreuve n° 3, une partie de l'entretien de l'épreuve n° 4 s'effectue en langue étrangère.

Cette épreuve permet d'apprécier les connaissances, aptitudes et compétences requises :

- aptitude à communiquer ;
- ouverture culturelle et qualité de la réflexion interculturelle ;
- connaissances des valeurs et exigences du service public et faculté d'agir en fonctionnaire de l'État de façon éthique et responsable ;
- intérêt pour le métier d'enseignant et aptitude à se projeter dans l'exercice du métier ;
- connaissance de l'enseignement agricole, de son environnement, des différents publics et partenaires.

Le jury a apprécié la connaissance, même lorsqu'elle n'est que théorique, du contexte professionnel et des établissements agricoles.

Il a relevé quelques exemples de bonne démarche dans la préparation du concours et de cet exercice en particulier : visite d'EPL, fréquentation de sites institutionnels, analyses d'expériences d'encadrement (d'enfants ou de jeunes), d'expériences d'enseignement, de mobilité à l'étranger, etc.

Sans avoir nécessairement une connaissance opérationnelle du lycée agricole, avoir une vision d'ensemble de son organisation et de son offre de formation est un atout, et manifeste la capacité à se projeter dans la fonction d'enseignant en lycée agricole.

Voir en annexe pour des exemples de sujets.

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE N°1

Culture Disciplinaire

(Coefficient : 2 – Durée : 5 heures)

Matériel(s) et documents(s) autorisé(s) : aucun

Epreuve en deux parties : traduction et commentaire

Vous commenterez en **anglais** le texte suivant.

Vous traduirez en **français** le passage
de la ligne 20 (*This lost, vanished population...*) à la ligne 35 (*...his knighthood*).

Adam now leapt over the fence of the triangle on to the Embankment pavement as if it were the most natural, unconcerned thing in the world. Conscious of the new reward advertisements, he was not wearing his raincoat nor carrying his briefcase. He was wearing his tie, however - in an effort to look presentable - and he had his wallet, credit cards and mobile phone on him. His dense, growing beard made him look vaguely disreputable but he hoped the suit and the tie would counterbalance this. He had a strange confidence in his invisibility in the city - he was already a long way from the man pictured in that wedding photo, so widely disseminated: nobody was going to connect this new version of Adam Kindred with that one. He was also aware that he had £18.78 on him - all his cash.

He had thought about using his card to extract more cash from the many cash machines he passed but he had sensed instinctively that the only way to avoid detection in a modern twenty-first-century city was to take no advantage of the services it offered - telephonic, financial, social, transportational, welfare-related and so on. If you made no calls, paid no bills, had no address, never voted, walked everywhere, made no credit card transactions or used cash-point machines, never fell ill or asked for state support, then you slipped beneath the modern world's cognizance. You became invisible or at least transparent, your anonymity so secure you could move through the city - uncomfortably, yes, enviously, prudently, yes - like an urban ghost. The city was full of people like him, Adam recognised. He saw them huddled in doorways or passed-out in public parks, begging outside shops, sitting slumped and wordless on benches. He had read somewhere that every week in Britain some 600 people were reported as missing - almost 100 people a day - that there was a population of over 200,000 missing people in this country, enough to fill a sizeable provincial city. This lost, vanished population of Great Britain had just gained a new member. Nobody

appeared able to find these missing people unless they themselves wanted to be found and gave themselves up or returned home – they just seemed to disappear, swallowed up – and Adam thought it shouldn't be too difficult to join their number as long as he didn't make any foolish mistakes. He tried not to think how he was going to survive when his money ran out tomorrow or the next day.

He Tubed to Rotherhithe and, emerging from the Underground station, asked a mother with two young children where he could find St Botolph's Hospital.

'St Bot's?' She pointed. 'Just head down to the river. Can't miss it.'

And indeed it was unmissable, sitting like a great lucent cruise ship – like several, lucent cruise ships – on the Bermondsey/Rotherhithe shore, across the river from Wapping. At the centre of this modernist conglomeration of buildings was the small red-brick Victorian hospital – 'St Botolph's Hospital for Women and Children' proudly emblazoned in blue and cream tiles across its ornate façade. On either side the glass and steel stacked floors of the new NHS Foundation Trust Hospital's buildings spread through its car park and newly landscaped gardens, some of the blocks linked by transparent aerial walkways lit by red or green lights – like arteries or veins, Adam thought – no doubt this was the 'wit' that had won the architect his gold medal or his knighthood.

William Boyd, *Ordinary Thunderstorms*, 2009

Axes d'étude possibles (à combiner et à contraster entre eux) :

La ville et ses repères (géographiques, institutionnels, etc.) ; Londres, la Tamise, les rues et les monuments ; l'hôpital (visible et lumineux, moderne et ancien, transparent, un pont entre deux époques) ;

La disparition volontaire ; l'invisibilité et l'anonymat ; l'invisibilité et la transparence ; l'(in)existence en marge de la société ;

Les possessions matérielles et la technologie ;

L'humain dans la ville ; le corps (du personnage, de la ville, du bâtiment/hôpital).

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE N°2**Étude d'un thème d'enseignement**

(Coefficient : 2 – Durée : 5 heures)

Matériel(s) et documents(s) autorisé(s) : aucun**SUJET :**

Dans un développement composé, vous rédigerez un commentaire de cet extrait de roman du vingtième siècle. Vous vous interrogerez en particulier sur les différentes fonctions du portrait qui organisent ce texte.

Pour peu que vous ayez été curieux de traverser les foules aristocratiques, vous avez certainement rencontré Edgar, qui en est une des ordinaires et plus précieuses parures. C'est un homme de taille moyenne, très laid, d'une laideur comique d'Anglais, et dont le nez démesurément long a des courbes doublement royales et qui oscillent entre la courbe sémitique et la courbe bourbonnienne... Les lèvres, très courtes et retroussées, montrent, entre les dents gâtées, des trous noirs. Son teint s'est éclairci dans la gamme des jaunes, relevé aux pommettes de quelques hachures de laque vive. Sans être obèse, comme les majestueux cochers de l'ancien jeu, il est maintenant doué d'un embonpoint confortable et régulier, qui rembourre de graisse les exostoses canailles de son ossature. Et il marche, le buste légèrement penché en avant, l'échine sautillante, les coudes écartés à l'angle réglementaire. Dédaigneux de suivre la mode, jaloux plutôt de l'imposer, il est vêtu richement et fantaisistement. Il a des redingotes bleues, à revers de moire, ultra-collantes, trop neuves ; des pantalons de coupe anglaise, trop clairs ; des cravates trop blanches, des bijoux trop gros, des mouchoirs trop parfumés, des bottines trop vernies, des chapeaux trop luisants... Combien longtemps les jeunes gommeux envièrent-ils à Edgar l'insolite et fulgurant éclat de ses couvre-chefs

À huit heures, le matin, en petit chapeau rond, en pardessus mastic aussi court qu'un veston, une énorme rose jaune à sa boutonnière, Edgar descend de son automobile, devant l'hôtel du baron. Le pansage vient de finir. Après avoir jeté sur la cour un regard de mauvaise humeur, il entre dans l'écurie et commence son inspection, suivi des palefreniers, inquiets et respectueux... Rien n'échappe à son œil soupçonneux et oblique : un seau pas à sa place, une tache aux chaînes d'acier, une éraillure sur les argents et les cuivres... Et il grogne, s'emporte, menace, la voix pituitaire, les bronches encore grailonnantes du champagne mal cuvé de la veille. Il pénètre dans chaque box, et passe sa main, gantée de gants blancs, à travers la crinière des chevaux, sur l'encolure, le ventre, les jambes. À la moindre trace de salissure sur les gants, il bourre les palefreniers ; c'est un flot de mots orduriers, de jurons outrageants, une tempête de gestes furibonds. Ensuite, il examine minutieusement le sabot des chevaux, flaire l'avoine dans le marbre des mangeoires, éprouve la litière, étudie longuement la forme, la couleur et la densité du crottin, qu'il ne trouve jamais à son goût.

- Est-ce du crottin, ça, nom de Dieu ?... du crottin de cheval de fiacre, oui... Que j'en revoie demain de semblable, et je vous le ferai avaler, bougres de saligauds !... Parfois, le baron, heureux de causer avec son piqueur, apparaît. À peine si Edgar s'aperçoit de la présence de son maître. Aux interrogations, d'ailleurs timides, il répond par des mots brefs, hargneux. Jamais il ne dit : « Monsieur le baron ». C'est le baron, au contraire, qui serait tenté de dire : « Monsieur le cocher ! » dans la crainte d'irriter Edgar, il ne reste pas longtemps, et se retire discrètement.

Octave Mirbeau, *Le Journal d'une femme de chambre*, chap. XVI, 1900.

Production osseuse anormale, circonscrite, à la surface d'un os (dictionnaire *Le Robert*)

Éléments d'appréciation

Le texte à commenter fait partie du chapitre XVI de « Journal d'une femme de chambre » d'Octave Mirbeau, publié en 1900. Une première version avait été pré-publiée en feuilleton dans « l'Echo de Paris », du 20 octobre 1891 au 26 avril 1892 puis remaniée jusqu'à la mouture définitive de l'édition Fasquelle en 1900.

La narratrice homodiégétique, Célestine, femme de chambre, dresse ici le portrait d'Edgar, valet de chambre. Cette prosopographie du personnage répond à une première fonction, le fameux « effet de réel » auquel s'ajoutent les fonctions symbolique, satirique mais aussi esthétique de cette description. Les candidat-e-s étaient invités, dans leur commentaire structuré, à mettre au jour à travers le jeu de ces fonctions le portrait ironique d'un valet qui, tel Monsieur Jourdain dans *Le Bourgeois Gentilhomme* de Molière (1671), se prend pour un aristocrate. Mirbeau semble vouloir peindre un caractère à la manière de La Bruyère mais pousse la description jusqu'à ses limites : par-delà son inscription dans l'écriture réaliste, le portrait d'Edgar est dessiné jusqu'à la préciosité baroque.

Ont donc été valorisées les copies qui ont su mettre des connaissances littéraires et culturelles solides au service d'une analyse rigoureuse et clairement rédigée de cet extrait romanesque.

Les principaux écueils à éviter :

Le jury a regretté, en revanche, dans certaines copies :

* la paraphrase, les digressions socio-historiques sans analyse ou l'énumération d'observations plus ou moins savantes, sans analyse ni mise en relation ;

* des contresens de lecture qui ont conduit à une interprétation erronée du texte. Par exemple, l'ironie de la première phrase (mise en valeur par la démesure dans le portrait) n'ayant pas été perçue, certaines copies proposaient le portrait d'un valet accédant au statut d'aristocrate dans un contexte socio-historique permettant cette évolution ;

* des lacunes dans la construction et la progression du commentaire : tous les axes de lecture annoncés en introduction doivent être traités dans le corps du commentaire ;

* l'absence d'analyse des fonctions du portrait, qui sont énumérées sans en montrer l'effet ni la mise en relation ;

* une maîtrise insuffisante des contenus disciplinaires : des outils d'analyse littéraire ou d'analyse de la langue (lexique, morphosyntaxe) qui ne permettent pas de définir avec précision les effets stylistiques porteurs de sens ;

* une expression écrite mal maîtrisée (erreurs orthographiques, grammaticales ou syntaxiques) qui rend ces copies irrecevables dans la perspective de l'enseignement des Lettres.

EPREUVE N° 3

EXERCICE PÉDAGOGIQUE

Coefficient : 3

Préparation : 3 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure maximum.

SUJET DE LETTRES

1^{ère} partie : (30mn) Vous présenterez les cinq documents du corpus en mettant en valeur la cohérence interne du groupement proposé. Vous exposerez ensuite l'exploitation pédagogique que vous en feriez en classe de première ou de terminale du cycle du baccalauréat professionnel agricole.

2^{ème} partie : (30mn) Entretien avec le jury.

TEXTE 1 :

LE MIROIR DÉFORMANT

Nous entrâmes dans le salon, ma femme et moi. Il y régnait une odeur de mousse et d'humidité. Dès que nous fîmes de la lumière sur les murs qui n'en avaient pas vu depuis un siècle, des millions de souris et de rats se sauvèrent de tous les côtés. La porte refermée derrière nous, nous sentîmes un souffle de vent agiter les papiers entassés dans les coins. La lumière nous permit de discerner des caractères anciens et des dessins datant du Moyen Age. Les portraits de mes ancêtres tapissaient les murs verdis par le temps. Ils nous regardaient d'un air sévère et dédaigneux comme s'ils avaient voulu dire : « Tu mérites une correction, mon petit ! »

Nos pas résonnaient dans toute la maison. Le même écho qui répondait jadis à mes aïeux renvoyait le bruit de ma toux.

Le vent gémissait et hurlait. Un bruit de sanglots sortait de la cheminée, et l'on discernait une sorte de désespoir. De grosses gouttes de pluie frappaient les vitres opaques et sombres et leur éveillaient la tristesse.

« Ô ancêtres ! dis-je avec un soupir entendu. Si j'étais écrivain, j'écrirais un long roman rien qu'en regardant vos portraits. Chacun de ces vieillards a été jeune, tous ces hommes et ces femmes ont vécu leur roman d'amour... et quel roman ! Regarde par exemple cette vieille, ma bisaïeule. Cette femme laide et disgracieuse a son histoire, une histoire fort intéressante. Vois-tu ce miroir accroché dans le coin ? demandai-je à ma femme en lui montrant un grand miroir encadré de bronze noirci, près du portrait de ma bisaïeule.

« Ce miroir a des propriétés magiques : il a causé la perte de mon arrière-grand-mère. Elle l'avait payé très cher et elle ne s'en sépara pas jusqu'à sa mort. Elle s'y regardait nuit et jour, sans arrêt, même pendant les repas, et l'emportait le soir dans son lit. En mourant elle avait demandé qu'on le mette dans son cercueil. Et si sa prière n'a pas été exaucée, c'est que le miroir était trop grand et n'entrait pas dans la bière.

- C'était une coquette ? dit ma femme.

- Admettons. Mais n'avait-elle pas d'autres miroirs ? Pourquoi aimait-elle précisément celui-ci ? Elle en avait de bien plus beaux, il me semble ? Non, chérie, il y a là un effroyable mystère. Il ne peut en être autrement. D'après la légende, ce miroir abritait le diable et ma bisaïeule avait un faible pour le Malin. Ce sont évidemment des bavardages, mais il n'y a pas de doute, cette glace encadrée de bronze possède un pouvoir mystérieux. »

J'enlevai la poussière qui recouvrait le miroir et partis d'un éclat de rire. L'écho en renvoya le son assourdi. C'était un miroir déformant ; les traits de mon visage étaient tordus en tous sens : j'avais le nez sur la joue, le menton était coupé en deux et s'étirait de biais.

« Elle avait des goûts étranges, ma bisaïeule ! » dis-je.

Ma femme s'approcha du miroir d'un pas hésitant et y jeta un regard ; et aussitôt, il se passa quelque chose d'effroyable. Elle blêmit, se mit à trembler de tous ses membres et poussa un cri. Le chandelier glissa de sa main, tomba sur le sol, la bougie s'éteignit et nous nous trouvâmes dans les ténèbres. J'entendis le bruit d'un corps qui tombait : c'était ma femme qui venait de s'évanouir.

Les gémissements du vent s'étaient faits encore plus plaintifs, les rats s'étaient remis à courir, les souris faisaient bruire le papier. Mes cheveux se dressaient sur ma tête. A ce moment, un volet fut arraché et tomba à terre. La lune apparut par la fenêtre...

Je pris ma femme dans mes bras et l'emportait hors de la demeure de mes ancêtres. Elle ne reprit connaissance que le lendemain soir.

« Le miroir ! Donne-moi le miroir ! dit-elle en revenant à elle. Où est-il ? »

Pendant une semaine entière ma femme resta sans boire, sans manger ni dormir, réclamant sans cesse qu'on lui apportât le miroir. Elle sanglotait, s'arrachait les cheveux, en proie à une agitation fébrile. Quand finalement le docteur déclara qu'elle pouvait mourir d'inanition et que son état était très grave, je surmontai ma terreur, et descendis chercher le miroir de ma bisaïeule. Quand elle l'aperçut, elle éclata d'un rire heureux, le saisit, y posa ses lèvres et y plongeait avidement les yeux. Plus de dix ans ont passé et ma femme regarde toujours dans le miroir sans le quitter des yeux un seul instant.

« Est-ce bien moi ? murmure-t-elle, et son visage coloré s'illumine de béatitude et de ravissement. Oui, c'est bien moi. Tout le monde ment, sauf le miroir ! Les gens mentent, mon mari ment. Si je m'étais vue plus tôt, si j'avais su ce que j'étais en réalité, jamais je n'aurais épousé cet homme ! Il n'est pas digne de moi ! Je devrais avoir à mes pieds les chevaliers les plus beaux et les plus nobles ! »

Un jour que je me trouvais derrière ma femme, je jetai, par hasard, un regard sur le miroir, et découvris un terrible secret. J'y voyais une femme d'une éblouissante beauté, comme je n'en avais vu de ma vie. C'était une merveille de la nature, un mélange harmonieux de beauté, d'élégance et d'amour. Mais qu'était-ce donc ? Que s'était-il passé ? Pourquoi ma femme laide et sans grâce paraissait-elle si belle dans le miroir ? Pourquoi ? Tout simplement parce que le miroir déformant tordait le visage laid de ma femme en tous sens, et que ce visage aux traits déplacés était doué par le hasard d'une grande beauté. Moins et moins donnaient plus.

Et maintenant, ma femme et moi, nous restons tous deux assis devant le miroir, et nous le regardons sans le quitter une seule minute : mon nez mange ma joue gauche, mon menton coupé est tordu, mais le visage de ma femme est ensorceleur ; et une passion folle, sauvage, m'envahit. J'éclate d'un rire inhumain, et ma femme, d'une voix à peine perceptible, murmure :
« Comme je suis belle ! »

Anton Tchekhov, *Le miroir déformant*. 1883

TEXTE 2 :

UNE MÉCHANTE PETITE FILLE

Cet après-midi, j'ai poussé Arthur dans le bassin. Il est tombé et il s'est mis à faire glou glou avec sa bouche, mais il criait aussi et on l'a entendu. Papa et maman sont arrivés en courant. Maman pleurait parce qu'elle croyait qu'Arthur était noyé. Il ne l'était pas. Le docteur est venu. Arthur va très bien maintenant. Il a demandé du gâteau à la confiture et maman lui en a donné. Pourtant, il était sept heures, presque l'heure de se coucher quand il a réclamé ce gâteau et maman lui en a donné quand même. Arthur était très content et très fier. Tout le monde lui posait des questions. Maman lui a demandé comment il avait fait pour tomber, s'il avait glissé et Arthur a dit que oui, qu'il avait trébuché. C'est chic à lui d'avoir dit ça, mais je lui en veux quand même et je recommencerai à la première occasion.

D'ailleurs, s'il n'a pas dit que je l'avais poussé, c'est peut-être tout simplement parce qu'il sait très bien que maman a horreur des rapportages. L'autre jour, quand je lui avais serré le cou avec la corde à sauter et qu'il est allé se plaindre à maman en disant : « C'est Hélène qui m'a serré comme ça », maman lui a donné une fessée terrible et elle lui a dit : « Ne fais plus jamais une chose pareille ! » Et quand papa est rentré, elle lui a raconté et papa s'est mis lui aussi très en colère. Arthur a été privé de dessert. Alors il a compris et, cette fois, comme il n'a rien dit, on lui a donné du gâteau à la confiture : j'en ai demandé aussi à maman, trois fois, mais elle a fait semblant de ne pas m'entendre. Est-ce qu'elle se doute que c'est moi qui ai poussé Arthur ?

Avant, j'étais gentille avec Arthur, parce que maman et papa me gâtaient autant que lui. Quand il avait une auto neuve, j'avais une poupée et on ne lui aurait pas donné de gâteau sans m'en donner. Mais, depuis un mois, papa et maman ont complètement changé avec moi. Il n'y en a plus que pour Arthur. On lui fait des cadeaux sans arrêt. Ça n'arrange pas son caractère. Il a toujours été un peu capricieux, mais maintenant il est odieux. Sans arrêt en train de demander ci ou ça. Et maman cède presque toujours. Vraiment, en un mois, je crois qu'ils ne l'ont grondé que le jour de la corde à sauter et ça, c'est drôle, puisque pour une fois, ce n'était pas sa faute ! Je me demande pourquoi papa et maman, qui m'aimaient tant, ont cessé tout à coup de s'intéresser à moi. On dirait que je ne suis plus leur petite fille. Quand j'embrasse maman, elle ne sourit même pas. Papa non plus. Lorsqu'ils vont se promener, je vais avec eux, mais ils continuent à ne pas s'occuper de moi. Je peux jouer près du bassin tant que je veux, ça leur est égal. Il n'y a qu'Arthur qui soit gentil de temps en temps, mais souvent il refuse de jouer avec moi. Je lui ai demandé l'autre jour pourquoi

maman était devenu comme ça avec moi. Je ne voulais pas lui en parler, mais je n'ai pas pu m'en empêcher. Il m'a regardée par en dessous, avec cet air sournois qu'il prend exprès pour me faire enrager, et il m'a dit que c'était parce que maman ne voulait plus entendre parler de moi. Je lui ai dit que ce n'était pas vrai. Il m'a dit que si, qu'il avait entendu maman le dire à papa et qu'elle avait même dit : « Plus jamais, je ne veux plus jamais entendre parler d'elle ! »

C'est ce jour-là que je lui ai serré le cou avec la corde. Après ça, j'étais tellement furieuse, malgré la fessée qu'il avait reçue, que je suis allée dans sa chambre et que je lui ai dit que je le tuerais.

Cet après-midi, il m'a dit que maman, papa et lui allaient partir au bord de la mer et qu'on ne m'emmenait pas. Et il a ri et il m'a fait des grimaces. Alors, je l'ai poussé dans le bassin.

Il dort maintenant et papa et maman dorment de leur côté. Dans un moment, j'irai dans sa chambre et cette fois, il n'aura pas le temps de crier, j'ai la corde à sauter. Il l'a oubliée dans le jardin et je l'ai ramassée.

Comme ça, ils seront obligés de partir sans lui. Et après, j'irai me coucher toute seule, au fond de ce vilain jardin, dans cette horrible boîte blanche où ils me font dormir depuis un mois.

Jehanne JEAN-CHARLES, *Les plumes du corbeau et autres nouvelles cruelles*
Société nouvelle des Éditions Jean-Jacques Pauvert, 1962.

TEXTE 3 :

OBJET MÉCHANT

Alberto de Mantova, un ami du narrateur, présente à celui-ci une canne qui cache une fine lame.

- Vous connaissez, dit-il, la vieille et déraisonnable passion que m'inspirent les objets méchants. Je ne parle pas seulement des armes. Tous les jours, vous le savez, des outils usuels, anodins, provoquent des drames, comme si quelque fièvre sournoise les armait, pour un instant critique, de volonté meurtrière. Or, savez-vous ce que j'ai découvert ? La plupart de ces assassins inanimés sont des objets trouvés. Celui-là par exemple.

Il voit sans doute s'allumer mon œil car il éclate d'un rire sonore. A nouveau je saisis la canne, avec respect cette fois. Elle est froide, lisse. Elle luit sous la lampe. Malgré son apparence frêle, elle impose une impression de puissance inflexible. Il me vient soudain une furieuse envie de posséder cet objet. Je le hais, pourtant.

- Vous voilà tout à fait subjugué, dit Alberto de Mantova. Moi aussi j'ai caressé cette canne comme l'échine d'un animal rétif. Moi aussi j'ai connu ce malaise. J'ai eu peur qu'elle me morde. Elle a tué deux fois.

Il ne plaisante pas. Je souris, incrédule. Il poursuit : « Un homme l'a rencontrée, une nuit, sur un trottoir. Un homme fort peu doué pour le drame : c'était un de ces jeunes employés

de banque propres, honnêtes et soumis, un de ces fils d'ouvrier qui rêvent de moyenne bourgeoisie. Il ne désira pas un instant la garder. Il avait l'intention de la déposer, dès le lendemain matin, au bureau des objets trouvés. Il n'en eut pas le temps. À peine avait-il fait cent pas, sous les réverbères de sa banlieue, que deux pauvres types complètement ivres le bousculèrent et peut-être menacèrent son nez d'un poing aussi mal assuré que leur démarche. Par malheur, ils étaient vêtus de cuir et portaient haut des têtes mal famées de voyous de cinéma. Notre employé modèle prit peur et leva la canne sur le plus agressif qui en saisit l'extrémité avant qu'elle ne s'abatte sur son crâne. C'est alors que l'objet violemment disputé connut l'instant de vie sournoise et triomphante qu'il attendait peut-être depuis longtemps. La lame fut dégainée et transperça le corps de l'ivrogne, qui mourut sur le coup. L'involontaire meurtrier fut jugé, et acquitté. Il ne faisait de doute pour personne que sa victime était morte d'un malheureux accident. On accusa le hasard, l'inhumanité des temps modernes et la tristesse des banlieues. On oublia l'arme du crime –l'âme de l'arme un instant éveillée. On eut tort : le pauvre employé de banque trop durement traumatisé par son aventure se suicida peu après son acquittement. Plus exactement : cette lame d'acier que votre doigt caresse lui perça le milieu du cœur. Je m'en tiens à ce constat, ignorant en fin de compte qui, de l'homme ou de l'objet, éprouva l'irrépressible envie d'appeler la mort. [...]

En apparence, un employé de banque a rencontré cet accessoire d'aristocrate et s'est proposé de le déposer au bureau des objets trouvés. En réalité, cet accessoire d'aristocrate a rencontré un employé de banque et l'a déposé au bureau des hommes perdus. Voilà ce que je constate.

Henri Gougaud, *Départements et Territoires d'Outre-Mort*, 1977

TEXTE 4 :

Un homme commande un magnifique costume chez un étrange tailleur. Après avoir hésité à le porter, en raison du malaise ressenti lors de la commande, il se décide enfin et découvre avec stupeur que chaque plongée dans la poche droite lui apporte un billet de banque.

« Mon cœur se mit à battre la chamade. J'eus la sensation de me trouver entraîné, pour des raisons mystérieuses, dans la ronde d'un conte de fées comme ceux que l'on raconte aux enfants et que personne ne croit vrais.

Sous le prétexte que je ne me sentais pas bien, je quittai mon bureau et rentrai à la maison. J'avais besoin de rester seul. Heureusement la femme qui faisait mon ménage était déjà partie. Je fermai les portes, baissai les stores et commençai à extraire les billets l'un après l'autre aussi vite que je le pouvais, de la poche qui semblait inépuisable.

Je travaillai avec une tension spasmodique des nerfs dans la crainte de voir cesser d'un moment à l'autre le miracle. J'aurais voulu continuer toute la soirée, toute la nuit jusqu'à accumuler des milliards. Mais à un certain moment les forces me manquèrent.

Devant moi il y avait un tas impressionnant de billets de banque. L'important maintenant était de les dissimuler, pour que personne n'en ait connaissance. Je vidai une vieille malle pleine de tapis et, dans le fond, je déposai par liasses les billets que je comptai au fur et à mesure. Il y en avait largement pour cinquante millions.

Quand je me réveillai le lendemain matin, la femme de ménage était là, stupéfaite de me trouver tout habillé sur mon lit. Je m'efforçai de rire, en lui expliquant que la veille au soir j'avais bu un verre de trop et que le sommeil m'avait surpris à l'improviste.

Une nouvelle angoisse : la femme se proposait pour m'aider à enlever mon veston afin de lui donner au moins un coup de brosse.

Je répondis que je devais sortir tout de suite et que je n'avais pas le temps de me changer. Et puis je me hâtai vers un magasin de confection pour acheter un vêtement semblable au mien en tous points ; je laisserai le nouveau aux mains de ma femme de ménage ; le mien, celui qui ferait de moi en quelques jours un des hommes les plus puissants du monde, je le cacherai en lieu sûr.

Je ne comprenais pas si je vivais un rêve, si j'étais heureux ou si au contraire je suffoquais sous le poids d'une trop grande fatalité. En chemin, à travers mon imperméable je palpais continuellement l'endroit de la poche magique. Chaque fois je soupirais de soulagement. Sous l'étoffe le réconfortant froissement du papier-monnaie me répondait.

Mais une singulière coïncidence refroidit mon délire joyeux. Sur les journaux du matin de gros titres ; l'annonce d'un cambriolage survenu la veille occupait presque toute la première page. La camionnette blindée d'une banque qui, après avoir fait le tour des succursales, allait transporter au siège central les versements de la journée, avait été arrêtée et dévalisée rue Palmanova par quatre bandits. Comme les gens accouraient, un des gangsters, pour protéger sa fuite, s'était mis à tirer. Un des passants avait été tué. Mais c'est surtout le montant du butin qui me frappa : exactement cinquante millions (comme les miens).

Pouvait-il exister un rapport entre ma richesse soudaine et le hold-up de ces bandits survenu presque en même temps ? Cela semblait ridicule de le penser. Et je ne suis pas superstitieux. Toutefois l'événement me laissa très perplexe.

Plus on possède et plus on désire. J'étais déjà riche, compte tenu de mes modestes habitudes. Mais le mirage d'une existence de luxe effréné m'éperonnait. Et le soir même je me remis au travail. Maintenant je procédais avec plus de calme et les nerfs moins tendus. Cent trente-cinq autres millions s'ajoutèrent au trésor précédent.

Cette nuit-là je ne réussis pas à fermer l'œil. Était-ce le pressentiment d'un danger ? Ou la conscience tourmentée de l'homme qui obtient sans l'avoir méritée une fabuleuse fortune ? Ou une espèce de remords confus ? Aux premières heures de l'aube je sautai du lit, m'habillai et courus dehors en quête d'un journal.

Comme je lisai, le souffle me manqua. Un terrible incendie provoqué par un dépôt de pétrole qui s'était enflammé avait presque complètement détruit un immeuble dans la rue de San Cloro, en plein centre. Entre autres, les coffres d'une grande agence immobilière qui contenaient plus de cent trente millions en espèces avaient été détruits. Deux pompiers avaient trouvé la mort en combattant le sinistre.

Dois-je maintenant énumérer un par un tous mes forfaits ? Oui, parce que désormais je savais que l'argent que le veston me procurait venait du crime, du sang, du désespoir, de la mort, venait de l'enfer. Mais insidieusement ma raison refusait railleusement d'admettre une quelconque responsabilité de ma part. Et alors la tentation revenait, et alors ma main – c'était tellement facile – se glissait dans ma poche et mes doigts, avec une volupté soudaine, étreignaient les coins d'un billet toujours nouveau. L'argent, le divin argent ! »

Dino Buzatti, « Le veston ensorcelé », *Le K*, 1966

DOCUMENT 5 :



Vincent VAN GOGH (1853 – 1890), *Deux fillettes*, 1890
Huile sur toile, 51 x 51 cm
Musée d'Orsay, Paris

EPREUVE N° 3

SUJET DE LANGUE

Préparation : 3 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure maximum

Première partie en anglais : 30 minutes maximum.

Vous présenterez et commenterez les documents. Cet exposé (15 minutes maximum) sera suivi d'un entretien avec le jury.

Deuxième partie en français : 30 minutes maximum.

Vous présenterez le projet pédagogique conçu à partir des documents. Cet exposé (15 minutes maximum) sera suivi d'un entretien avec le jury.

Document 1



<http://www.transitionpenwith.org.uk/image/17-07-08/how-earth-do-we-turn-it>



http://images.google.fr/imgres?imgurl=https%3A%2F%2Fwmphoenixopen.com%2Fwp-content%2Fuploads%2Fzero-Waste-5b.png&imgrefurl=https%3A%2F%2Fwmphoenixopen.com%2Fvolunteers-needed-for-the-2016-waste-management-phoenix-open%2F&h=602&w=900&tbnid=MvqxQH-vvnI_eM%3A&docid=9o6VV2b33XvZVM&ei=ma9IV6ecCsmTaqutLAF&tbn=isch&client=safari&iact=rc&uact=3&dur=482&page=2&start=25&ndsp=28&ved=0ahUKEwjnzKvLjfvMAhXJiRoKHSsRDVYQMWiJASgyMDI&bih=745&biw=129

Document 2 : vidéo en anglais

<https://www.youtube.com/watch?v=6nJ8A37wtpc>

Document 3

San Francisco closer to turning zero-waste ambition into reality

The trucks start rolling in before sunrise. Dozens of them, each tipping out tonnes of food waste, grass cuttings and foliage. A month from now this organic waste will leave here in the form of rich compost, as fine as sand.

Here, in Vacaville, an hour by road north of [San Francisco](#), is an essential part of the city's scheme to eliminate waste that is neither recycled nor composted by 2020, thus doing away with the need for landfill and incinerators – both major sources of pollution.

To attain this goal – which no other city in the world of comparable size has done – San Francisco (population 840,000) has displayed great political determination, backed by a raft of legislation. Its latest move is to ban the sale or distribution of small plastic bottles of water on public property – except for big events such as Gay Pride. Instead, the city authorities plan to install drinking fountains. Compostable cups will be handed out at large gatherings.

"There are incredible, enormous environmental costs of plastic water bottles. It takes 1,000 years for a typical plastic water bottle to biodegrade," said David Chiu, president of the board of supervisors, who introduced the measure. "If we can do this on public property and folks understand this is absolutely doable, then we can look at next steps." In other words, consider [an overall ban](#).

San Francisco has adopted this step-by-step method since the [Zero Waste scheme](#) was decided in 2002. "California had already set a target for 50% recycling [of solid waste] by 2010. But we wanted to go further," says Jared Blumenfeld, former head of San Francisco's department of the environment and now Environmental Protection Agency regional administrator for the Pacific south-west. "We agreed on an ambitious zero-waste target and then on a date, which was far enough away for us to find the means of achieving it, but close enough for everyone to feel immediately concerned." The target was set for 2020, with a 75% step on the way in 2010.

Which left a great deal to do. "People said we were crazy," Blumenfeld acknowledges with a smile. But a study carried out at the time showed that 90% of the waste ending up in landfill could be recycled and that the largest share was food. "We don't see waste as a burden, rather as a resource which can be used," says Robert Reed, head of public relations at [Recology](#), the employee-owned company that collects and processes San Francisco's waste.

Whatever the results in 2020, San Francisco has made a huge effort, setting an example for other big US cities to follow. Seattle has adopted the 100% target and now Minneapolis has decided to follow suit, though currently it only recycles 37% of its waste.

<http://www.theguardian.com/environment/2014/jun/17/san-francisco-zero-waste-recycling-composting>

ÉPREUVE N° 4

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE

Coefficient : 3

Préparation: 1 heure

Durée de l'épreuve : 45 minutes, maximum

Dans un premier exposé (10 minutes maximum), vous présenterez en français votre analyse de la question tirée au sort.

Dans un second exposé (d'une durée de 5 minutes maximum), vous présenterez en français votre projet professionnel et vos motivations.

L'exposé sera suivi d'un entretien avec le jury, en français, de 30 minutes maximum.

[Si la valence « Lettres » a été tirée au sort pour l'épreuve n° 3, une partie de cet entretien se déroulera en anglais.]

Sujet : Vous direz comment un enseignant d'anglais ou de lettres peut faire partager les valeurs de la République.

Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 19 janvier 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'enseignement agricole mobilisé pour faire vivre les valeurs de la République

La France, attaquée dans ses valeurs essentielles après les attentats tragiques de ces derniers jours au cours desquels 17 personnes ont perdu la vie, a su répondre avec la plus grande fermeté mais aussi par une mobilisation citoyenne inégalée pour continuer de défendre ce qui fait le ciment de notre République. Plus que jamais, l'Ecole, à la croisée du vivre ensemble et de l'apprentissage des savoirs est en première ligne pour relever ce défi républicain.

Comme le fait Najat VALLAUD-BELKACEM au Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Stéphane LE FOLL a, dès le 12 janvier, mobilisé la communauté éducative de l'enseignement agricole, deuxième réseau éducatif français. Il a souhaité être informé des difficultés et incidents avérés et demande que le dialogue et l'échange avec les élèves puissent occuper une place centrale dans les établissements. Le ministre a réaffirmé avec force l'importance des valeurs fondamentales de notre République et a indiqué que « **chacun doit se sentir la responsabilité d'être une sentinelle de ces valeurs** ».

Stéphane LE FOLL a rencontré, dès le 13 janvier, l'ensemble des directeurs régionaux de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, autorités académiques pour l'enseignement agricole. Dans cet esprit, le Ministre a lui-même animé un échange avec les élèves du lycée agricole du Fresne à Angers le 15 janvier et fera de même dans un autre établissement de région parisienne vendredi 23 janvier. Il réunira les directeurs des établissements d'enseignement technique le 28 janvier. Le Conseil National de l'Enseignement Agricole du 10 février sera l'occasion d'un débat sur ces questions avec tous les partenaires.

Ces temps d'échange doivent avoir lieu dans tous les établissements de France, soutenus et facilités sous l'impulsion de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du ministère chargé de l'agriculture. Celle-ci est chargée de conduire un cycle d'auditions de tous les partenaires de l'enseignement agricole.

Par ailleurs, Stéphane LE FOLL annonce la **mise en place lundi 26 janvier d'un forum de discussion et de contribution en ligne** pour faire vivre le débat dans les établissements. **Une journée nationale de restitution, d'échange et de proposition d'actions pour l'enseignement agricole, présidée par le Ministre, aura lieu fin mars à Dijon.**